

# AVIS D' ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

(Articles L.123-3 à L.123-18 Code de l'Environnement)

## sur deux projets d'installations classées à CHATEAUNEUF SUR LOIRE

**OBJET :** DEUX DEMANDES D'AUTORISATION AU TITRE DE LA RÉGLEMENTATION DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN VUE :

- D'EXPLOITER EN RENOUVELLEMENT POUR 4 ANS UNE CARRIÈRE ET LES INSTALLATIONS ASSOCIÉES DE TRAITEMENT ET DE TRANSIT DE MATÉRIAUX À CHATEAUNEUF SUR LOIRE, AU LIEU-DIT «HAUT DE LA JUSTICE ».
- D'EXPLOITER, SANS LIMITE DE DURÉE ET INDÉPENDAMMENT DE LA CARRIÈRE, LES INSTALLATIONS PRÉCITÉES DE TRAITEMENT ET DE TRANSIT DE MATÉRIAUX.

**PERSONNE RESPONSABLE DES PROJETS :** SOCIÉTÉ LIGÉRIENNE GRANULATS, « LA BALLASTIÈRE », 37700 SAINT-PIERRE DES CORPS.

**DURÉE DE L'ENQUÊTE :** DU LUNDI 20 FÉVRIER 2017 AU MERCREDI 22 MARS 2017 INCLUS

**LE DOSSIER,** COMPRENANT NOTAMMENT UNE NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE DES PROJETS, LES ÉTUDES D'IMPACT ET AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT CHAQUE PROJET, EST DÉPOSÉ EN MAIRIE DE CHATEAUNEUF SUR LOIRE OÙ LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE DES BUREAUX ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR LE REGISTRE UNIQUE OUVERT À CET EFFET.

CE DOSSIER SERA AUSSI CONSULTABLE SUR UN POSTE INFORMATIQUE EN MAIRIE DE CHATEAUNEUF SUR LOIRE AUX JOURS ET HEURES D'OUVERTURE HABITUELS DES BUREAUX AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU LOIRET ([WWW.LOIRET.GOUV.FR/POLITIQUES-PUBLIQUES/ENVIRONNEMENT-RISQUES-NATURELS-ET-TECHNOLOGIQUES](http://WWW.LOIRET.GOUV.FR/POLITIQUES-PUBLIQUES/ENVIRONNEMENT-RISQUES-NATURELS-ET-TECHNOLOGIQUES)).

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE DOSSIER AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ LIGÉRIENNE GRANULATS.

**COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR :** M. JACK PAIREAU, CONTRÔLEUR DE GESTION EN RETRAITE, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR, SE TIENDRA À LA DISPOSITION DU PUBLIC À LA MAIRIE DE CHATEAUNEUF SUR LOIRE LES :

- LUNDI 20 FÉVRIER 2017 DE 8H15 À 11H15
- SAMEDI 11 MARS 2017 DE 9H00 À 12H00
- MERCREDI 22 MARS 2017 DE 14H30 À 17H30

DES OBSERVATIONS POURRONT LUI ÊTRE ADRESSÉES PAR VOIE POSTALE PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE À LA MAIRIE DE CHATEAUNEUF SUR LOIRE.

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT TRANSMETTRE SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS PAR MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE « [ddpp-sei-ligerienne-granulats-chateauneuf@loiret.gouv.fr](mailto:ddpp-sei-ligerienne-granulats-chateauneuf@loiret.gouv.fr) » PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE. LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS TRANSMISES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE.

LE RAPPORT UNIQUE ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SUR CHACUNE DES DEUX DEMANDES SERONT CONSULTABLES PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN MAIRIE DE CHATEAUNEUF SUR LOIRE, À LA PRÉFECTURE DU LOIRET – DDPP/SEI ET SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE.

A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE, LES DÉCISIONS D'AUTORISATION OU DE REFUS SUR LES 2 DEMANDES SERONT PRISES PAR LE PRÉFET DU LOIRET.